

Le Tannayroli



Novembre 2000

No 6

LE BILLET DU SYNDIC

J'aurais aimé vous offrir un cadeau de fin d'année autre qu'une augmentation de nos impôts communaux qui vont passer en 2001 de 55 à 65 cts pour un franc de l'impôt de base du canton.

L'augmentation réelle pour votre total d'impôt sera de 5,43%. Sur le plan cantonal, nous sommes encore dans les taux les plus bas.

Comme vous le savez tous, cette augmentation découle de la votation populaire du mois de mai 2000. Le peuple, à une forte majorité s'est prononcé pour une péréquation entre les communes afin de réduire les taux qui se situaient de 40 à 140 cts.

Les effets d'ETACOM coûtent à Tannay le montant de CHF 960'000.00, ce qui représente 16,5 points d'impôt. Nous avons proposé de faire uniquement une correction de

10 points, et de laisser un budget déficitaire de 331'000 Frs pour 2001.

Malheureusement le POP, aidé des socialistes, nous préparent une autre votation qui aura lieu en principe au mois de mars 2001. Cette votation sera encore plus dangereuse pour toutes les communes de notre canton et pour les contribuables de notre commune.

Le peuple vaudois devra décider s'il veut un taux unique entre 92 et 98 cts dans chaque commune du canton. Il s'agira de se mobiliser pour lutter contre cette initiative qui étatisera les communes.

Tout de même à vous chers Tannayrolis, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, une excellente santé et que le nouveau siècle vous apporte bonheur joie et prospérité.

Jean-Pierre BALMAT

Pour petits et grands : le marché de Noël 2000 !

Samedi et dimanche 2 et 3 décembre, petits et grands auront la possibilité de passer d'agréables moments dans les magnifiques locaux du château, à l'occasion du maintenant traditionnel marché de Noël organisé par la Commission culturelle de Tannay.

Artisanes et artisans seront là pour vous proposer quelques unes de leurs productions, toujours d'une grande variété, puisque cela va des bijoux aux tableaux, en passant par les bougies, décorations de Noël, poteries...

Vous trouverez là de multiples et belles idées de cadeaux. Quant aux gourmands et gourmets, ils pourront faire ample provision de biscuits, confitures et délicieuses pâtisseries.

Vous pourrez aussi savourer vin chaud et autres boissons aux stands mis sur pied dans la cour du château par la dynamique et enthousiaste Jeunesse de Tannay.

Par ailleurs, les enfants pourront assister à plusieurs spectacles de marionnettes qui seront donnés par une compagnie de théâtre de marionnettes à gaine de Genève. Un atelier de maquillage artistique sera également ouvert pour eux, avec pour thème « Noël » évidemment.

Venez nombreux préparer ainsi dans la joie cette fête de Noël à venir.

(Château de Tannay samedi 2 décembre dès 14 heures et dimanche 3 décembre dès 13 heures)

T éléthon 2000

Soirée « raclette » le 8 décembre dès 18h30 à la salle communale de Tannay

Suite au succès de l'année dernière, le corps de sapeurs pompiers de votre commune organisera à nouveau une soirée « raclette » dont le bénéfice intégral sera versé à cette œuvre de bienfaisance.

Venez nombreux participer à cette soirée sympathique !

Tannay dans les temps anciens



Une nouvelle fois, Monsieur Henri Rapin nous compte ici, à sa façon, ce que fut autrefois la vie du village.

En mil sept cents quarante-trois , M. Pierre Desplands
Est reçu bourgeois pour huitante écus blancs,
On lui réclame en plus double du drap mortuaire,
Ainsi qu'un bon repas aux gens de cette terre.

La commune acheta la maison Jacquemier,
Pour deux cents écus blancs et deux ou trois deniers,
De cet acte naissait la maison de commune,
Un placement plus sûr de la petite fortune,
Que Tannay possédait, soit plus de mille écus,
Mais qui ne rapporta jamais ce que l'on crut.

En cette même année, mil sept cents soixante-six,
On installe une auberge pour les gens du pays,
Et le cabaretier qu'on nomma le premier
Fut un homme bien bâti s'appelant Charbonnier.

Les petites communes, d'un accord concret,
Refusant de payer le régent de Coppet,
Car depuis que Tannay, de commun avec Mies,
Ont leur propre régent, fait une économie.

On pose les barreaux de la nouvelle fontaine
Qu'on construit sur la place, une véritable aubaine,
Avec moins de fatigue, les femmes pourront ainsi
Y rincer leur lessive sans puiser l'eau du puits

1772, ont fit venir d'Hermance
Pierres de Meillerie qu'on trouve en abondance
Plusieurs caisses de sable et dix tonneaux de chaux
Pour construire un pont et les eaux du ruisseau
Les pierres étaient chargées sur des barques sans fond
Débarquées sous Tannay, dans un port peu profond.



(photo aimablement prêtée par Mme Christa Flamm)

Gros plan sur ...le doyen du Conseil

Ce genevois d'origine, quoique très attaché à la commune de ses ancêtres (Céligny) est aussi un vrai vaudois qui aime sa terre, le lac, les plaisirs de la table et l'amitié.



Tannay, il y a toujours habité, en fait, puisqu'il y est né, il y a 75 ans, à la maison, comme c'était la coutume à l'époque. En 1935, son père installe son train de ferme au chemin de la Fin. Et depuis lors, Pierrot Baud n'a jamais quitté ce petit coin du village où il se sent chez lui.

Comme gosse, tout n'allait pas facilement. La période était agitée, on était en pleine guerre. A 14 ans, Pierrot soignait le bétail tôt le matin avant d'aller à l'école. Son

père fut mobilisé à plusieurs reprises et sa scolarité en fut passablement chahutée. D'autant que le seul cheval de la ferme fut lui aussi appelé sous les drapeaux... Avant de partir

à l'école, le matin, il lui fallait d'abord soigner le bétail. Et ses rares moments de détente, il les passait, le dimanche, après avoir soigneusement balayé la cour, au bord du lac. La pêche et la baignade étaient alors ses divertissements favoris. A 17 ans, Pierrot Baud entre au corps des pompiers du village. Il y restera 32 ans. Il en fut même le capitaine pendant près de vingt ans. Et comme notre homme qui reprendra le domaine de son père n'hésite pas à s'engager au service de la collectivité, il siège très tôt au Conseil général dont il sera d'ailleurs le président pendant plus de vingt ans également. Il se souvient ainsi d'une heureuse période pas si lointaine où le budget de la commune avait atteint pour la première fois le million de francs...

Les séances du Conseil se tenaient à l'époque à l'auberge communale, les soirs de fermeture, ou bien encore, durant la belle saison, à la buvette de la plage. On pourrait encore mentionner sa participation au (défunt) Chœur mixte de Mies-Tannay ou encore à la (bien vivante) amicale des pompiers, mais on n'aurait pas pour autant épuisé la liste de ses activités au village. Les années passant, Pierrot Baud est aujourd'hui le plus ancien membre du Conseil communal où il prend volontiers la parole avec ce bon sens que ses amis lui reconnaissent.

Le Tannayroli est donc heureux de lui adresser; par ce petit clin d'œil; de bons vœux ainsi qu'à sa femme, venue il y a plus de cinquante ans de son Italie natale.

Une belle heure musicale, samedi 16 décembre



Les amateurs de musique classique ne manqueront pas le concert que donnera à Tannay la jeune pianiste Annalisa Stagliano le 16 décembre prochain. D'autant que sa famille d'origine italienne, habite notre village depuis 1980 et qu'Annalisa y a obtenu la nationalité suisse en 1993.

Ce concert marquera en quelque sorte l'achèvement de ses études au sein de la Société suisse de pédagogie musicale, puisqu'il s'agit, avec la participation d'un public qu'elle espère nombreux, d'un examen final de virtuosité. Elle y interprétera des sonates de Beethoven et de Schumann ainsi qu'une sonate pour violon et piano de Debussy en compagnie de la violoniste Catherine Plattner. Ce concert aura donc lieu en présence d'une commission qui devra se prononcer sur ses qualités d'interprète et de virtuose et marquera, d'une heureuse façon, son entrée dans les rangs des musiciens professionnels.

Annalisa Stagliano a fait ses études au Conservatoire populaire de Genève, puis au Conservatoire de Genève, également, ainsi qu'avec des enseignants privés très réputés. Elle a obtenu son diplôme de piano au Conservatoire Puccini de la Spezia, en Italie. Actuellement elle enseigne le piano, selon la méthode Suzuki. Il s'agit d'une méthode pédagogique très efficace en matière d'éducation musicale et, surtout, instrumentale des enfants en âge pré-scolaire.

Annalisa a choisi de passer cet examen à la salle communale de Tannay, dans son village, là où elle a grandi et où elle cultive sa vocation pianistique. Les Tannayrolis auront donc la possibilité de venir l'encourager tout en passant un beau moment musical.

(salle communale de Tannay, samedi 16 décembre, à 18 heures)



Projet du Port intercommunal de Mies—Tannay Le 7 décembre... la Coopérative lève le voile !

Conformément à son engagement du 29 juin lors de la séance d'information à Mies, la coopérative du futur port intercommunal invite tous les habitants des communes de Mies et Tannay à la séance prévue le 7 décembre dès 19h30 à la Salle communale de Tannay, au cours de laquelle le projet du nouveau port sera présenté. Les intéressés, habitants des deux communes, pourront à cette occasion, souscrire en priorité une place d'amarrage.

Limitation de la vitesse dans le village

Lors de la séance du Conseil du 12 octobre, Patrick Simon, municipal responsable des routes et de la police a informé les conseillers communaux des différentes démarches visant à placer le village de Tannay dans une zone de circulation limitée à 30km/h. Dans ce sens, un certain nombre d'études visant à ralentir le trafic vont être réalisées et soumises aux différents départements concernés. Compte tenu des méandres administratifs et des avis devant être recensés, il nous faudra encore attendre quelque temps.... Mais cela avance petit à petit.



Nos prochains chantiers

Nous vous l'annoncions l'année dernière, maintenant ça y est ! La réfection du chemin de la Fin a commencé au début du mois de novembre depuis Commugny et va se poursuivre par tranches, jusqu'à la fin février !

Au menu : dégrappage du revêtement existant, encaissement de la route, pose de pavés de part et d'autre de la chaussée, réalignement des bornes et pose de nouveaux éclairages !

La commune vous prie d'ores et déjà de bien vouloir prêter attention aux limitations de trafic qui seront annoncées et d'informer vos amis et visites de parquer leurs voitures sur les différents parkings du village. La commune vous prie aussi de bien vouloir excuser les désagréments que ces travaux vont provoquer .

Parallèlement, de nouveaux éclairages semblables à ceux installés à la route des Pralets, vont être installés au chemin du Joran, afin de remédier à l'un des derniers « trous noirs » de la commune



La Municipalité fait des siennes...

Le 5 novembre. lors du traditionnel tir des Municipalités, Tannay a raflé de fort brillante façon le challenge mis en jeu pour la dernière fois de ce siècle ! En effet, jamais depuis sa création, une commune n'avait atteint le score de 111 points (maximum 120).

Résultats : Francine Guisan (36) Jean-Pierre Balmat (37) Patrick Simon (38)

BREF RESUME DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL DES 12 OCTOBRE ET 15 NOVEMBRE 2000

Au cours de ces dernières séances du Conseil, l'assemblée a accepté les demandes de crédit :

- pour la réfection du chemin de la Fin pour un montant de 686'000 Frs
 - la pose de nouveaux éclairages au chemin du Joran, l'un des derniers points d'ombre du village pour un montant de 49'500 Frs
 - la mise en place d'un Système d'information du territoire pour un montant de 121'000 Frs
- Mais l'essentiel de la dernière séance a été consacré à l'augmentation de 10 points du taux d'impôt découlant d'Etacom et de la nouvelle péréquation intercommunale (*voir le billet du syndic*).

Soirée du Nouvel an à Tannay

La société de Jeunesse de Tannay vous invite le 31 décembre à un « Super souper » placé sous le signe de l'Indonésie et animé par un groupe de reprises des années 70, à la salle communale pour fêter notre passage du 20e au 21e siècle.

Prix de la soirée . Frs 75.00

Inscription . Veuillez envoyer votre inscription détaillée (*Nom, prénom, adresse, nombre de personnes*) à :

Marc Husman—Chemin des Grands Prés 5—1295 Tannay

Un bulletin de versement vous sera envoyé par retour de courrier



L'USTS—Les news....

Après un départ quelque peu « chahuté » l'Union Sportive Terre Sainte a redressé la tête et termine le premier tour du championnat d'automne à la 12ème place à égalité avec 5 autres équipes, à 2 points du dernier...et à 2 points du 7ème ! Cela nous promet de belles empoignades au printemps !

Par ailleurs, l'USTS vous rappelle son loto qui aura lieu le 9 décembre à la salle communale de Founex dès 13h00. Les lotos de l'USTS sont richement dotés alors...Venez nombreux !

La vie de notre commune

Ils sont nés :

- Hisham Amine TAZI-RIFFI le 27 juin 2000
- Ye-Joo KIM le 8 juillet 2000
- Ana Isabel FELIX DA SILVA le 9 août 2000
- Luca HÄBERLI née le 19 août 2000
- Benjamin VAUCHER le 24 septembre 2000



Ils se sont mariés :

- le 17 juin 2000 Madame Olga GARRIDO et Monsieur Pierre JACQUES
- le 2 septembre 2000 Madame Fabienne FÄHNDRICH et Monsieur Pierre ZEHETBAUER

Ils nous ont quittés :

- Monsieur Gustaf Mauritz BEER le 1er octobre 2000
- Madame Lydia WEBER le 14 octobre 2000
- Monsieur Max WÜST le 23 septembre 2000
- Monsieur Charles SAHLI le 9 novembre 2000

Ils ont fêté :

- Madame Georgette MISEREZ ses 90 ans
- Madame Marie ARNI ses 80 ans
- Monsieur Pierre NOVERRAZ ses 80 ans

Le Tannayroli

Rédaction, articles et mise en page : Anne Lüthi Richard, Serge Schmidt et Patrick Simon.

Impression : société TEX à Genève